



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03231**

DE : **M. NUTTALL (BARRIE-SPRINGWATER-ORO-MEDONTE)**

DATE : **LE 20 FÉVRIER 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSTIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

HONDURAS

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada appuie fermement les droits du peuple du Honduras. La promotion et la protection des droits de la personne, la lutte contre la corruption et l'amélioration du sort des populations vulnérables sont au cœur de l'engagement du Canada au Honduras. Le Canada a versé 3 millions de dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin d'appuyer de manière soutenue la capacité de surveillance des droits de la personne du bureau. En outre, il a versé plus de 5 millions de dollars à la Mission d'appui à la lutte contre la corruption et l'impunité au Honduras de l'Organisation des États américains (OEA-MACCIH).

En outre, le Canada prend la défense de la démocratie au Honduras. Il a contribué au financement de la Mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains au Honduras lors de la dernière élection présidentielle de novembre 2017 et appuie les conclusions et les recommandations de la Mission. À la suite des élections, le Canada a demandé publiquement un dialogue inclusif et légitime afin de résoudre les problèmes découlant du processus électoral, et invité publiquement le gouvernement du Honduras à enquêter sur les violations des droits de la personne signalées après les élections. Nous continuons de surveiller la situation de près et sommes en faveur d'un dialogue concret et inclusif entre le gouvernement et l'opposition.

La ministre des Affaires étrangères a publiquement appelé le gouvernement du Honduras à rétablir les droits et les garanties constitutionnels sans tarder, ainsi qu'à respecter les principes démocratiques, les droits de la personne et l'état de droit.

En ce qui concerne les Honduriens qui ont été arrêtés et détenus lors des manifestations postélectorales, le Canada continue de demander l'application régulière de la loi et le respect des droits de la personne, bien que sa capacité à offrir une aide directe à des ressortissants honduriens comme M. Edwin Espinal soit limitée. Des représentants de l'ambassade du Canada se sont rendus dans des prisons pour s'enquérir des conditions de détention. Des hauts fonctionnaires canadiens ont rencontré le procureur général du Honduras, la vice-ministre des Droits de la personne, le président de la Cour suprême et la ministre des Affaires étrangères pour leur faire part de nos préoccupations concernant l'application régulière de la loi.